

EDITO

Une nouvelle année débute et à cette occasion l'ensemble des adhérents de notre association tient à vous adresser ses vœux. Que cette nouvelle année vous apporte la joie de nouveaux projets.

L'Association Mascaret continuera à vous donner des informations sur l'actualité municipale dans un souci de clarté et d'explications.

ELECTIONS

Les dernières élections ont permis à notre région de garder une gouvernance démocratique et républicaine de gauche. C'est pour nous une grande satisfaction. C'est aussi un soulagement d'avoir vu écartée la menace de victoire d'une idéologie extrémiste.

Le constat qui s'impose sur notre commune est l'augmentation du nombre d'électeurs qui apportent leur voix au Front National.

Mais voter n'est pas le seul acte à accomplir le jour des élections.

Il ne faudrait pas oublier, chers électeurs du Front National, le bon fonctionnement de la démocratie avec la tenue des bureaux et le dépouillement.

Alors aux prochaines échéances, il serait bon de voir des représentants du Front National dans les bureaux de vote.

LIGNE 4 : on ne nous dit pas tout

Depuis que les usagers ont découvert les nouveaux tracés et les horaires des lignes de bus du Grand Chalon, leur mécontentement n'a cessé de croître.

Ce collectif d'usagers a interpellé à de nombreuses reprises les élus du Grand Chalon.

Les réponses de M.Mermet (Vice Président en charge des transports) et de Mme Mercier, données par voie de presse, présentent des arguments économiques et écologiques (« *une consommation de gasoil de 40 litres / 100 km, ne peut raisonnablement perdurer, pour des questions évidentes de dépenses publiques et de préservation de l'environnement* »).

Il est facile de démontrer le caractère fallacieux de ces arguments.

La consommation moyenne de gasoil n'a rien à voir avec l'organisation des trajets. Par contre, sur la ligne 4, les modifications du trajet et de la fréquence augmentent la distance parcourue, donc la dépense publique, avec moins de quartiers desservis.

	Longueur	Fréquence	Distance totale
Ancien trajet ligne 4	16 km	2 fois/heure	32 km
Nouveau trajet ligne 4	14 km	3 fois/heure	42 km

Plus de kilomètres donc plus de pollution. Où est la préservation de l'environnement ?

Assurément on verra des usagers des quartiers abandonnés par le service public préférer revenir à l'usage de leur véhicule personnel, d'autant que le service du transport à la demande ne semble pas être simple d'utilisation.

Allons-nous voir, dans les mois qui viennent, au prétexte de rentabilité, une nouvelle diminution du service de transport public ?

La question peut se poser !

Meilleurs
Vœux



2016

Recherche médecins désespérément

Lors du conseil municipal du 14 décembre 2015, Mme le Maire a présenté un projet de maison de santé pluridisciplinaire.

Ce nouveau projet serait impulsé par la réflexion des élus (en dehors du conseil ou des commissions communales) et porté par un comité de pilotage.

Nous sommes heureux de constater que ce sujet est enfin pris à bras le corps par la majorité.

La liste d'opposition avait, lors de la campagne municipale 2014, travaillé cette problématique, qui avait fait l'objet de débats lors des réunions publiques. Une réunion d'information du Conseil Général sur le dispositif « installeunmédecin.com » avait eu lieu le 27 mai 2013 à Givry. Elle n'avait pas semblé intéresser la majorité dont aucun membre n'était présent.

Aujourd'hui Mme le Maire veut qu'un bâtiment sorte de terre début 2017 alors que la conception et les impératifs administratifs d'un tel projet nécessitent au moins cinq ans.

Le manque de médecins concerne de nombreuses communes de l'agglomération chalonaise.

Cette question a été traitée dans le cadre du contrat local de santé signé le 10 février 2014 par le Grand Chalon et l'Agence Régionale de Santé. Le premier objectif est de renforcer les soins de proximité pour lutter contre la désertification médicale en menant une réflexion pour la création d'un centre de santé.

N'aurait-il pas été plus efficace de mutualiser les forces pour aboutir à ce projet commun ?

Location des salles municipales : hissez haut !

Lors du dernier conseil, la majorité municipale a voté les nouveaux tarifs de location des salles pour 2016. Châtenoyens, Châtenoyennes, attendez-vous à de mauvaises surprises !

Les augmentations sont conséquentes : + 56% pour la salle des familles (qui remplace la salle annexe), + 59% pour la salle du 1er étage, +40% pour la salle Berlioz et +26% pour la nouvelle salle des fêtes (+18% pour le chauffage alors qu'une rénovation énergétique a été effectuée).

Mais ce qui est encore plus choquant c'est que les personnes extérieures à Châtenoy seront partiellement épargnées par ces augmentations ! Ainsi la location de la salle des fêtes ne leur coûtera que 10,5% plus cher pour une journée et ils paieront même 12% moins cher qu'aujourd'hui s'ils la louent un week-end complet ! Alors qu'un week-end coûtera 1% de plus aux habitants de la commune. Etonnant non ?

Les Châtenoyens vont donc payer deux fois les travaux : une première fois avec leurs impôts et une seconde avec ces augmentations de tarifs.

Quant à la vaisselle, avec un prix de location de 1€ le couvert, on vous conseille vivement de prévoir la vôtre !

C'est un nouveau coup dur pour les habitants et pour les associations qui, après avoir été privées de salle pendant un an, vont voir leurs charges augmenter à chaque manifestation châtenoyenne.

Mascaret : vague déferlante remontant vers un estuaire qui est provoquée par la rencontre du flux de la marée et du courant du fleuve

Humeur

Noir c'est noir !

Economiser l'énergie, d'accord.
Diminuer la pollution lumineuse, d'accord.

Mais pourquoi garder un éclairage nocturne sur les édifices publics : la mairie, les jets d'eau du rond-point, les photos sous le pont, les services techniques ?

Allons jusqu'au bout de la logique !!

Contactez nous sur : <http://mascaret-chenoy.e-monsite.com>

facebook : Mascaret Châtenoy le Royal

Mail : mascaret.chatenoy@gmail.com